

COORDINATION LUNÉVILLOISE D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION LINGUISTIQUE CLEOL

Katia DELECROIX

Directrice

Lise BONGART

Cheffe de service

MISSION

De manière globale, ce projet vise à accueillir, évaluer, conseiller et orienter toutes les personnes majeures souhaitant bénéficier d'un accompagnement linguistique résidant sur l'axe de Saint Nicolas de Port à Baccarat. Par essence, ce projet vise principalement les publics suivants :

- Personnes allophones bénéficiaires d'un statut de réfugié (Convention de Genève de 1951),
- Personnes allophones bénéficiaires d'une protection subsidiaire relevant des articles L313-13 du CESEDA,
- Personnes analphabètes ou illettrées en demande d'asile ou non.

L'accueil de ces publics est réalisé dans les locaux de la médiathèque l'Orangerie à Lunéville et dans la salle Valériane du département.

Créé en novembre 2020 pour répondre aux besoins du territoire Lunévillois, CLEOL travaille spécifiquement sur l'interconnaissance, les outils et la coordination des différents partenaires œuvrant dans les champs de l'apprentissage linguistique.

FINANCEMENT

État : DDCS 54 (BOP 104) / CD 54

ÉQUIPE

Direction (*mutualisée avec les autres dispositifs*)

Chef de service 0,10 ETP

Professionnelle du secteur social 0,7 ETP (*à compter de septembre 2023*)

Total.....0,8 ETP

▲ PUBLIC ACCUEILLI

| | |
|---|----|
| Personnes orientées sur le dispositif | 85 |
| Personnes rencontrées..... | 72 |

▲ NOMBRE D'ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES CLEOL

| | |
|---|---------|
| Par semaine | 4 |
| Sur l'année | 156 |
| Nombre de participant par atelier | 13 à 20 |
| Actions transverses au profit des apprenants..... | 8 |

(Visant la découverte et l'appropriation de l'environnement et du vocabulaire, l'inclusion sociale, l'insertion socio-professionnelle, la découverte des entreprises et des métiers, l'accès à la culture)

| | |
|-------------------------|---|
| Bénévoles | 8 |
| Créneaux de cours | 4 |





RAPPORT D'ACTIVITE 2023

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 2 |
| 1 Le projet :..... | 3 |
| 1.1 Les objectifs du projet | 3 |
| 1.2 Le public cible de l'action..... | 3 |
| 1.3 Les moyens humains dédiés à l'action | 3 |
| 1.4 L'Accueil du public et son orientation | 4 |
| 1.5 Le pilotage de l'action..... | 5 |
| 2 Les actions menées par CLEOL en 2023..... | 6 |
| 2.1 Les outils d'évaluation | 6 |
| 2.2 Elaboration de tableaux de bords | 7 |
| 2.3 Travail de mise en réseau et d'interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire...7 | |
| 2.4 L'action en chiffres | 8 |
| Conclusion : A travailler..... | 14 |

Introduction

Suite à la demande des services de la DDCS 54 et de la MDS de Lunéville, le pôle asile a travaillé sur la construction d'un projet permettant de répondre aux besoins des publics allophones, illettrés identifiés sur l'axe Baccarat/ Lunéville. Ce projet s'est inscrit dans une commande spécifique et a fait suite à plusieurs prises de contact et comités de pilotage qui se sont tenus avec le SAO de Lunéville et les services du pôle asile par la suite.

L'action de CLEOL (Coordination Lunéilloise d'Evaluation et d'Orientation Linguistique) s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par la loi du 10 septembre 2018, loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ».

Selon le ministère de l'intérieur, en 2019 au niveau national, 132 614 demandes (y compris mineurs accompagnants et réexamens) ont été introduites à l'OFPRA, un niveau record non égalé depuis. **En 2022, près de 131 000 demandes de protection internationale ont été introduites à l'OFPRA.** En hausse de 27 % par rapport à 2021, année encore marquée par les restrictions liées à la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19, **la demande retrouve ainsi un niveau proche de celui de 2019,** dernière année avant la crise.

Le taux de protection, qui rapporte les décisions positives à l'ensemble des décisions de l'année, s'établit à 29 %, en hausse d'environ trois points par rapport à l'année précédente.

En 2018, le gouvernement français a dévoilé sa feuille de route 2019 en matière d'intégration des personnes issues de la demande d'asile. Au premier rang se trouve l'apprentissage de la langue française. A noter que dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (CIR), parcours personnalisé d'intégration, figurait le doublement à 400 heures du nombre d'heures de cours de français et le triplement à 600 heures pour les publics ne sachant ni lire ni écrire.

Engagé sur ce projet linguistique depuis fin 2020, le pôle asile s'est attaché en priorité à travailler activement sur les différents outils de communication et d'évaluation de la plateforme. **Suite à un comité de pilotage institutionnel réunis début 2021, le nom de Coordination Lunéilloise d'Evaluation et d'Orientation Linguistique a été validé par celui-ci (CLEOL).**

Les premières permanences et accueils de publics ont été mis en œuvre à compter du 20 janvier 2021.

A partir de septembre 2021, une fois la sortie de crise sanitaire effective, les ateliers sociolinguistiques ont démarré sur un rythme de **trois créneaux par semaine** selon le niveau des apprenants : intermédiaires le mardi matin, avancés le mardi après-midi et débutants le vendredi matin.

Depuis 2022, un quatrième créneau est proposé afin de répondre à la demande, notamment du public débutant. **En deux ans, 180 personnes ont été orientées sur le service et 119 ont bénéficié d'une évaluation.**

La pertinence de ce dispositif est désormais validée par l'ensemble des partenaires. Le nombre d'orientations vers le dispositif a augmenté de 25 % entre 2021 et 2022 puis à nouveau de 6% entre 2022 et 2023, le dispositif étant désormais ancré au sein du territoire et soutenu par un solide réseau de partenaires. Afin de répondre aux nombreuses sollicitations des partenaires et en accord avec nos financeurs nous avons augmenté le temps de travail de la professionnelle dédiée de 20% à partir de septembre 2023.

Pour 2023, en complément de la promotion à l'autonomie dans la vie quotidienne, nous avons axé notre accompagnement autour de l'aspect socioprofessionnel.

1 Le projet :

1.1 Les objectifs du projet

Les objectifs de cette plateforme sociolinguistique s'inscrivent dans une démarche territorialisée **en complément des dispositifs existants** (Contrat d'intégration républicain, FLE professionnel, cours de français, ...). CLEOL n'a pas vocation à se substituer aux actions existantes.

Les objectifs principaux visés par l'action de CLEOL sont :

- **Favoriser l'intégration sociale** des publics ne maîtrisant pas la langue française : publics allophones, analphabètes ou illettrés
- **Coordonner une offre d'accompagnement linguistique territorialisée**
- **Développer une offre de formation FLE (ateliers sociolinguistiques)** non qualifiante territorialisée répondant aux besoins des publics
- **Accueillir, centraliser, évaluer et orienter les demandes** inhérentes à l'apprentissage de la langue française sur le territoire de Lunéville et environs.
- **Proposer des ateliers sociolinguistiques dans l'objectif de favoriser l'autonomie** des publics allophones, analphabète ou illettrés dans leurs actes de la vie quotidienne (santé, accès aux droits et aux soins, démarches administratives, ...)

1.2 Le public cible de l'action

De manière globale, ce projet vise à **accueillir, évaluer, conseiller et orienter** toutes les personnes majeures souhaitant bénéficier d'un accompagnement linguistique résidant sur l'axe de Saint Nicolas de Port à Baccarat. Par essence, ce projet vise principalement les publics suivants :

- **Personnes allophones bénéficiaires d'un statut de réfugié** (Convention de Genève de 1951)
- **Personnes allophones bénéficiaires d'une protection subsidiaire** relevant des articles L313-13 du CESEDA
- **Personnes analphabètes ou illettrées** en demande d'asile ou non

L'accueil de ces publics est réalisé dans les locaux de la médiathèque l'Orangerie, locaux situés au 4 rue du colonel Clarenthal à Lunéville et dans la salle Valériane du département.

Les personnes peuvent se présenter spontanément ou sont orientées par un partenaire du territoire. Chaque accueil fait l'objet d'une formalisation et d'une évaluation basée sur les critères du CECRL.

1.3 Les moyens humains dédiés à l'action

1.3.1 Les ressources salariés

Les permanences d'accueil sont assurées par une professionnelle formée au FLE attachée au pôle asile à raison d'un **0,5 ETP jusqu'en août 2023 puis 0,7 ETP à partir de septembre 2023**. Grâce à son investissement et son expertise en matière d'accompagnement social des publics allophones, les entretiens et contacts pris avec les apprenants et partenaires du territoire ont été positifs.

En sus des permanences réservées à l'accueil des publics, cette professionnelle a pour mission de **tisser un réseau de partenaires et de constituer un vivier d'outils pédagogiques nécessaires à l'évaluation des publics et à la création de contenus d'ateliers sociolinguistiques.**

1.3.2 Les bénévoles

En 2023, CLEOL comptait **8 bénévoles**. Tout au long de l'année, **4 créneaux de cours** ont été proposés chaque semaine.

Lors du lancement de l'action, 4 bénévoles étaient chacune en charge d'un groupe. Elles animaient les ateliers sociolinguistiques seules puis 3 personnes sont venues, progressivement, en coanimation. Cela permet de passer plus de temps avec chaque apprenant, ce qui est très apprécié notamment pour les groupes débutants. Une autre bénévole était aussi disponible en cas d'absence pour assurer l'atelier et maintenir une continuité.

En janvier 2024, une bénévole va animer des ateliers conversation les jeudis matin à la salle Valériane. Le but de cet atelier est de proposer un temps d'échange oral en petit groupe (5 personnes maximum). Les thèmes sont définis avec les apprenants toutes les 2 semaines. Au-delà de l'aspect langagier, cela renforce la socialisation des personnes et permet d'échanger sur différents sujets culturels.

1.4 L'Accueil du public et son orientation

Depuis septembre 2022, l'accueil des publics est réalisé par **une animatrice sociolinguistique de l'AARS qui assure des permanences au sein de la médiathèque de Lunéville**, locaux situés 4 rue du colonel Clarenthal à Lunéville. L'accueil se fait le mardi et le vendredi sur rendez-vous.





Les personnes peuvent se présenter spontanément ou sont, la plupart du temps, orientées par un partenaire du territoire. **Chaque accueil fait l'objet d'un entretien formalisé donnant lieu à une évaluation.** Les informations recueillies font l'objet d'une collecte dans un tableau de suivi d'activité.

Les résultats de l'évaluation sont corrélés aux besoins des publics et croisés avec les informations communiquées par l'orienteur le cas échéant. **Ces résultats permettent d'adapter au mieux la réorientation des publics accueillis vers des structures territoriales adaptées.** En sus des résultats du test, le choix d'orientation est également conditionné aux éléments tels que le nombre de places disponibles dans les cours proposés par les partenaires, les disponibilités de l'apprenant en fonction de ses contraintes familiales ou administratives, les capacités liées à la mobilité de l'apprenant

1.5 Le pilotage de l'action

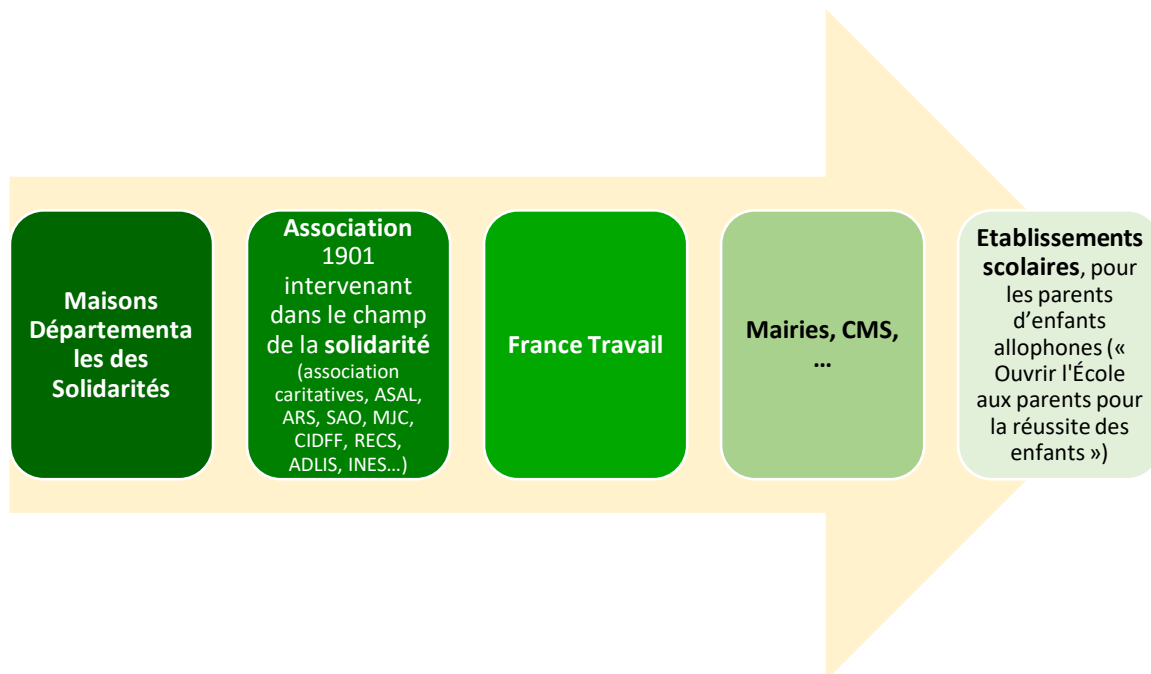
Cette action est intégralement cofinancée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et par le département de Meurthe et Moselle (DDETS 54/ CD 54). Dès l'origine du projet, ces financeurs sont également investis comme **de réels partenaires qui œuvrent aux côtés de CLEOL pour impulser son implantation et sa montée en charge.**

Attendue depuis plusieurs années par la MDS de Lunéville notamment et d'autres partenaires du territoire, CLEOL en sa qualité de plateforme de coordination intègre dans son comité de pilotage d'autres entités telles que la Mairie de Lunéville, la sous-préfecture, l'académie, la maison de l'emploi...

D'autre part, il est important de souligner que bon nombre d'autres partenaires œuvrent également quotidiennement aux côtés de CLEOL et participent à la réussite de ce projet, lui reconnaissant ainsi tout son intérêt.

Ces partenaires sont les suivants :

- **Les partenaires « orienteurs »** : Les publics pourront se présenter sur rendez-vous sur les horaires de permanences dédiés. L'ensemble des partenaires orienteurs suivants prennent attache avec l'animatrice CLEOL pour une prise de RDV formalisée.



- **Les partenaires du territoire dispensant des cours de français** : GRETA, ASAL, Mission Locale, établissements scolaires, CRIL, association Retravailler Lorraine, etc...

2 Les actions menées par CLEOL en 2023

2.1 Les outils d'évaluation

Un outil d'évaluation spécifique a été construit dès 2020 en fonction des besoins des publics accueillis par la plateforme.

Cet outil d'évaluation basé sur une trame écrite, regroupe l'ensemble des exercices destinés à mesurer le niveau de maîtrise de la langue, selon les critères du CECRL. Les exercices permettent d'évaluer du niveau A1.1 au niveau B2. Ceux-ci sont composés de questions écrites, illustrées pour certaines pour les niveaux débutants.

Les exercices proposés sont principalement basés sur des niveaux A1 et A2, niveaux majoritaires du public visé par l'action.

Une trame de première évaluation orale a également été construite. Celle-ci a pour objectif d'évaluer le niveau de manière informelle, en commençant par des questions de niveau A1 et A2, puis selon les réponses apportées par la personne, de poursuivre avec des questions de plus en plus complexes si le niveau précédent semble acquis. Cette évaluation est plus pertinente notamment pour les personnes analphabètes dans l'incapacité de réaliser le test écrit.

2.2 Elaboration de tableaux de bords

Soucieuse de répondre aux objectifs de résultats fixés par ses financeurs, CLEOL s'est attachée à la **création d'outils de reporting/tableaux de suivi d'activité**. Ceux-ci constituent une ressource nécessaire à la **constitution de bilans intermédiaires et finaux et permettent une meilleure expertise** quant aux besoins des publics allophones du territoire.

2.3 Travail de mise en réseau et d'interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire

La professionnelle actuellement en charge de l'action a organisé des rencontres individuelles avec l'ensemble des partenaires orienteurs et proposant des ateliers linguistiques FLE sur l'année 2022 et 2023. Le but est de faire connaître le dispositif pour que les orientations de FLE passent par CLEOL. **La majorité des partenaires du lunévillois a été rencontré.**

Un nouveau principal et principal adjoint sont arrivés au collège Charles Guérin en septembre 2023 et une rencontre a été organisée pour présenter le dispositif. Il y a également eu des rencontres et des échanges réguliers avec les associations AALIAS à Baccarat et les MDS / MJC de Saint Nicolas de Port et de Dombasle.

3 groupes ressources linguistiques organisés en 2023

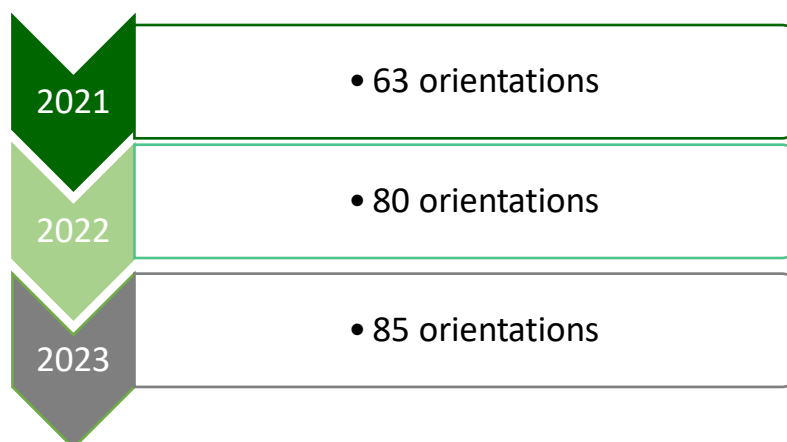
- Mars, juin et septembre
- Entre 13 et 20 participants
- **Axés sur les spécificités des publics et des dispositifs d'apprentissage FLE**

- **Réunir** les acteurs du FLE sur le territoire afin de coordonner les actions,
- **Echanger** sur les problématiques FLE,
- **Diffuser** des ressources
- **Trouver et coordonner** des solutions partenariales

Initier des partenariats et faire reconnaître son expertise :
- Coté FLE : 2022 et 2023
- A la demande du CRIL : présentation de CLEOL aux travailleurs sociaux du territoire

2.4 L'action en chiffres

2.4.1 Quelques données factuelles au 31/12/2023 :



Concernant les orientations CLEOL pour évaluation / orientation :

- **85 personnes orientées** : **72 personnes rencontrées en entretien d'évaluation**, 13 désistements pour diverses raisons (déménagement, problèmes de santé, refus).
- Sur les 72 personnes reçues, **70 ont été orientées sur les associations FLE du territoire** (1 personne n'avait pas besoin de cours et 1 n'était pas disponible avec un enfant en bas âge)
- A nouveau une augmentation de nombre de personnes orientées cette année.
- Concernant les ateliers sociolinguistique CLEOL :

156 ateliers en 2023 :

- **2 groupes d'apprenants complets** avec 2 créneaux par semaine chacun (mardi/vendredi)
- **8 bénévoles** mobilisées chaque semaine
- **1 atelier conversation hebdomadaire** à partir de janvier 2024 (jeudi)



➤ **En 2023, il y a eu 3 réunions avec les bénévoles de CLEOL.** Ces réunions sont importantes afin de parler des groupes actuels, des projets, des sorties et des difficultés rencontrées. Ces temps d'échange permettent aussi une meilleure **cohésion entre les bénévoles**. L'an dernier, les bénévoles ont dû s'adapter en « partageant » un groupe (une le mardi, une le vendredi). Chaque binôme a trouvé son mode de fonctionnement en s'échangeant les informations par mail ou par appel. Cela continue naturellement et c'est pourquoi les temps d'échange tous ensemble sont très précieux.

8 actions transverses organisées dans l'année au profit des apprenants :

- **Découverte de l'environnement et du vocabulaire**
- **Appropriation de l'environnement et inclusion sociale**
- **Insertion socio-professionnelle, découverte des entreprises et des métiers**
- **Accès à la culture**

➤ Au mois de mars, une visite a été faite au lycée Boutet de Monvel afin de **présenter le « Fab Lab » et les diverses formations proposées** dans cet établissement (ébénisterie d'art, acier, fonderie)

➤ Au mois de mai, une sortie était organisée au **théâtre de Lunéville** afin de visiter les lieux. Ce fut l'occasion d'aborder le thème du théâtre et faire des scénettes en atelier. Par la suite, au mois d'octobre, la personne en charge de la programmation est venue présenter les spectacles 23/24. Des tarifs préférentiels sont offerts pour les apprenants de l'association.

Pour 2024, de nombreuses idées de sorties sont déjà en cours de réflexion avec les bénévoles CLEOL.

➤ Suite à la **rencontre avec le RECS (Réseau d'Echange de Compétences et de Services) au mois de décembre**, la coordinatrice viendra présenter ses services pour les apprenants du groupe A2 le 09 janvier 2024.

➤ Au mois de juin, nous sommes allés **visiter un maraîcher bio à Moyen puis une productrice d'herbes aromatiques**. Les apprenants ont aimé retrouver ce rapport avec la terre et découvrir les produits locaux.

➤ Au mois de juillet et août, les apprenants ont pu bénéficier de sorties organisées par le CADA/CPH. Ils ont pu **visiter la confiserie des Hautes Vosges puis la maison de la Mirabelle**.

➤ Enfin, une dernière sortie a été proposée au mois de décembre. Les apprenants **ont pris le train ou le bus depuis leur lieu de vie jusqu'à Nancy**. Cela a permis d'aborder les thèmes de la **mobilité** en atelier. Nous avons ensuite **visité la chocolaterie Bats et assisté à une séance de cuisine et de dégustation**. Ensuite, après un repas, nous avons fait un **tour Place Stanislas et au marché de Noël** Place du marché.

➤ Une bénévole a mené un **projet presse avec la médiathèque pendant 8 séances**. Après avoir observé différents articles avec une bibliothécaire, ils ont appris à les décomposer. Puis, les apprenants ont sélectionné un article de presse de leur choix pour l'étudier en détails. Enfin, **ils ont pu écrire leur propre article sur le thème de leur choix**. Après correction, **ils ont créé un petit journal CLEOL regroupant leurs articles sur des thèmes très variés**.

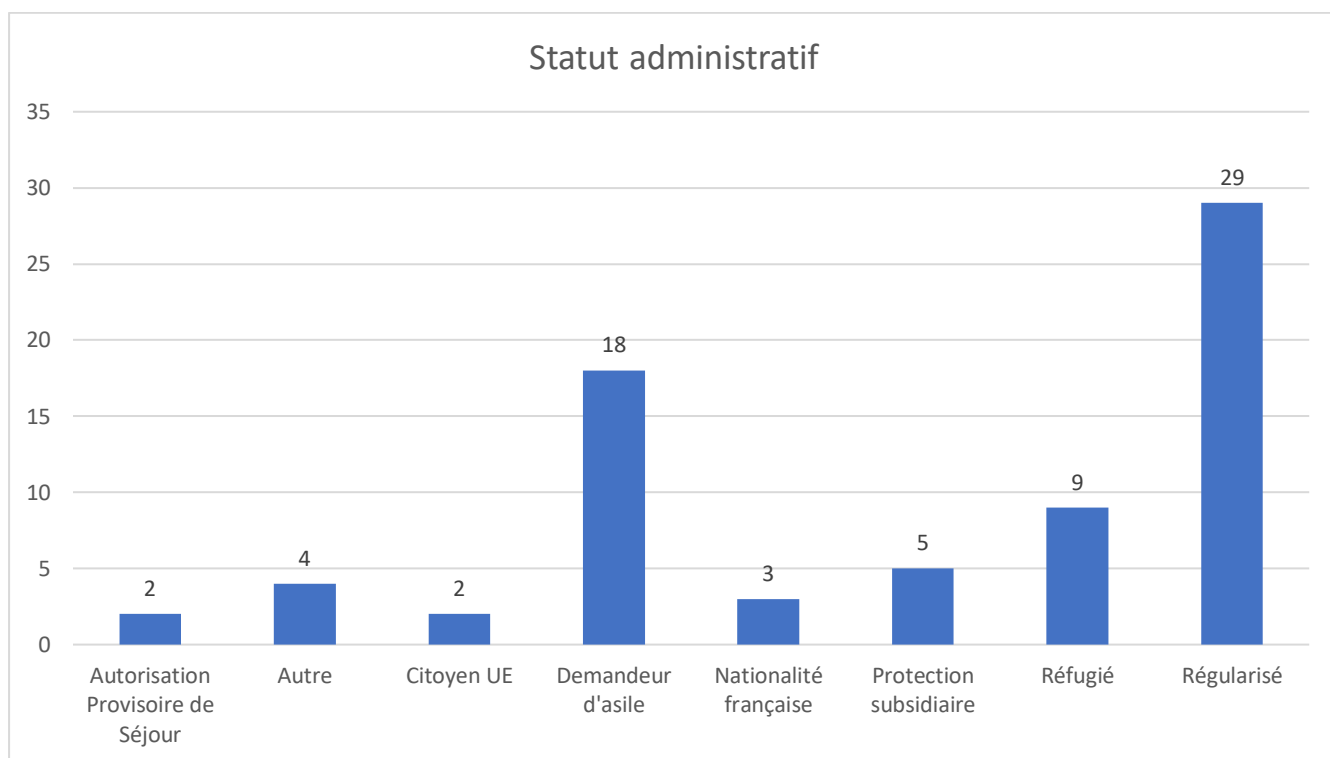
2.4.2 Objectifs 2024

Conforté par le soutien de ses financeurs, CLEOL s'attachera en 2024 à poursuivre son développement et son ancrage territorial et partenarial avec les mêmes objectifs de coordination des acteurs, de diffusion de ressources et d'orientation des apprenants.

Le travail de **diagnostic et d'affinage des besoins** réalisé tout au long de l'année 2023 avec l'ensemble des partenaires a notamment permis d'identifier des pistes de développement suivantes :

- **Travailler sur les fonds documentaires disponibles** : des visites du CRIL et de Côté FLE sont prévues. Poursuite du travail partenarial engagé avec la médiathèque sur l'appropriation des ressources dédiées,
- **Perfectionnement des grilles d'évaluation et des outils de progression** pour travailler précisément et plus finement sur les objectifs par niveau A1 et A2,
- **Appui à la mise en place des séances de ciné FLE par la médiathèque**

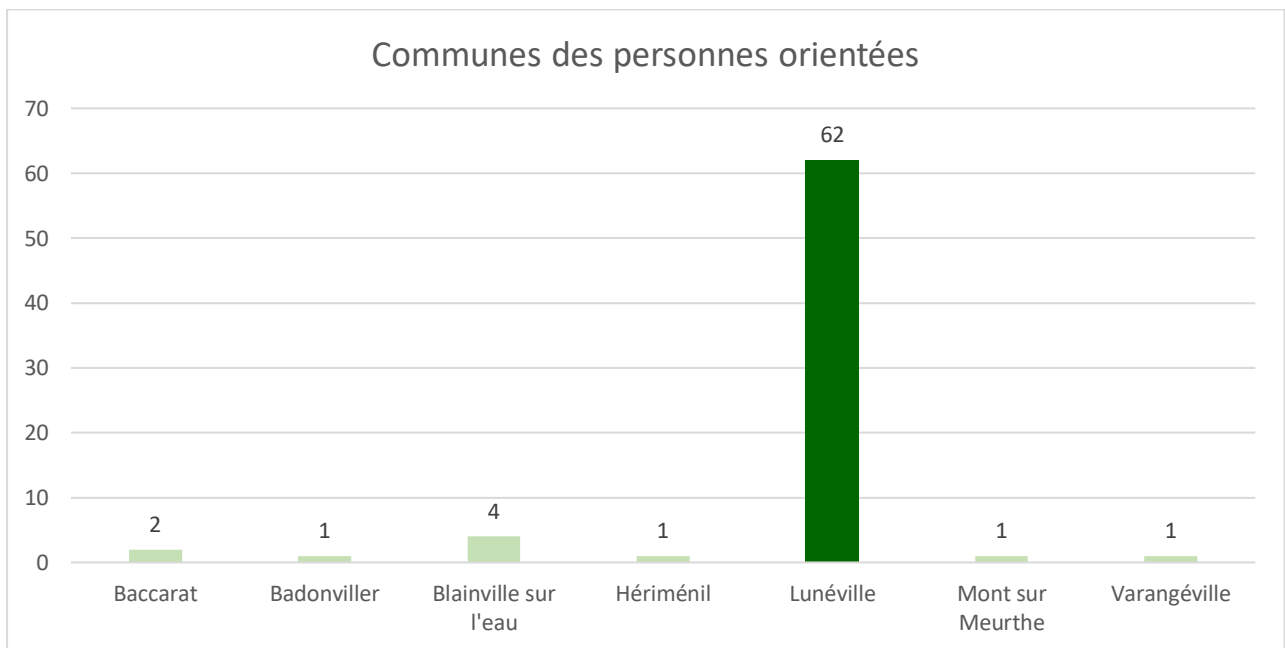
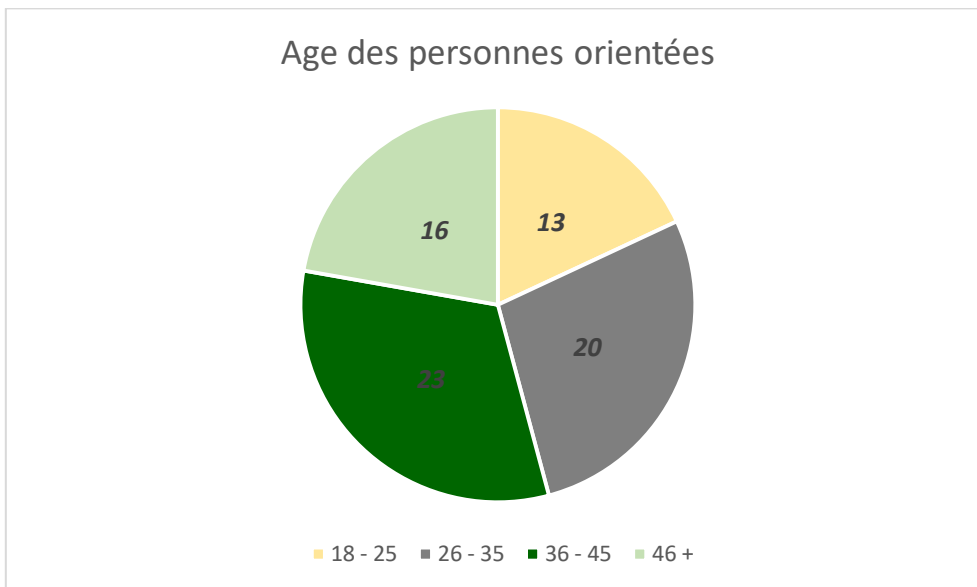
2.4.3 Typologie du public accueilli



50 femmes

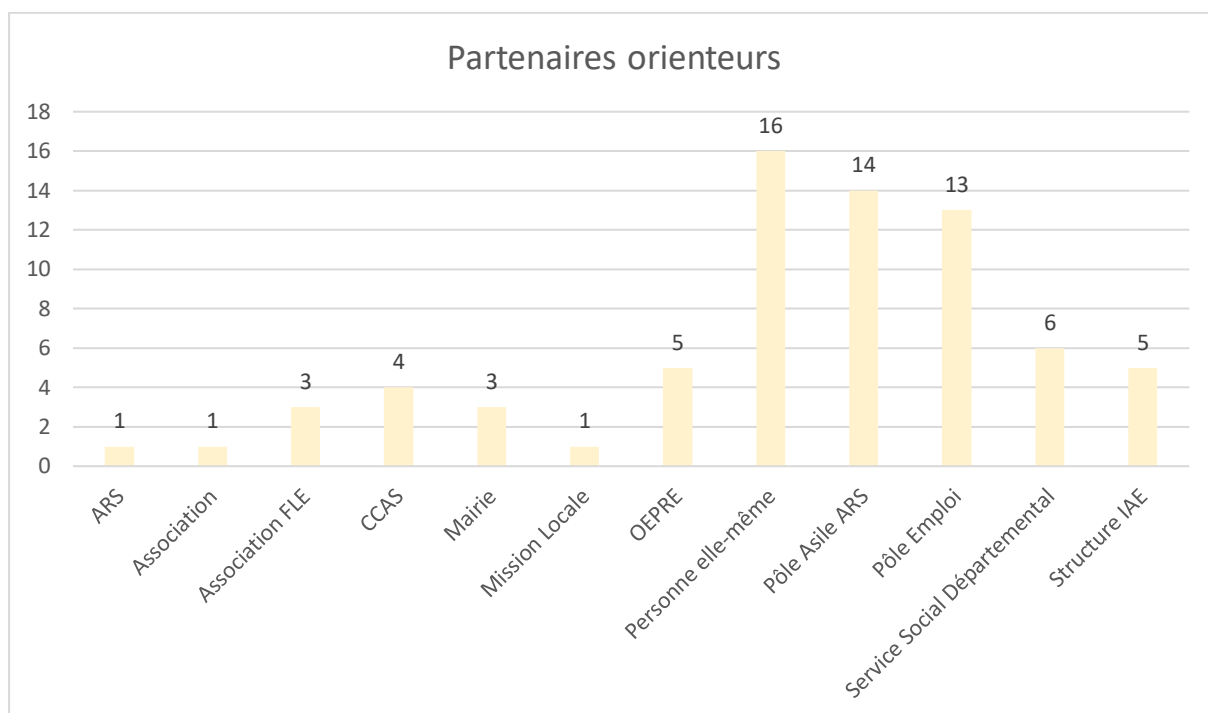


22 hommes

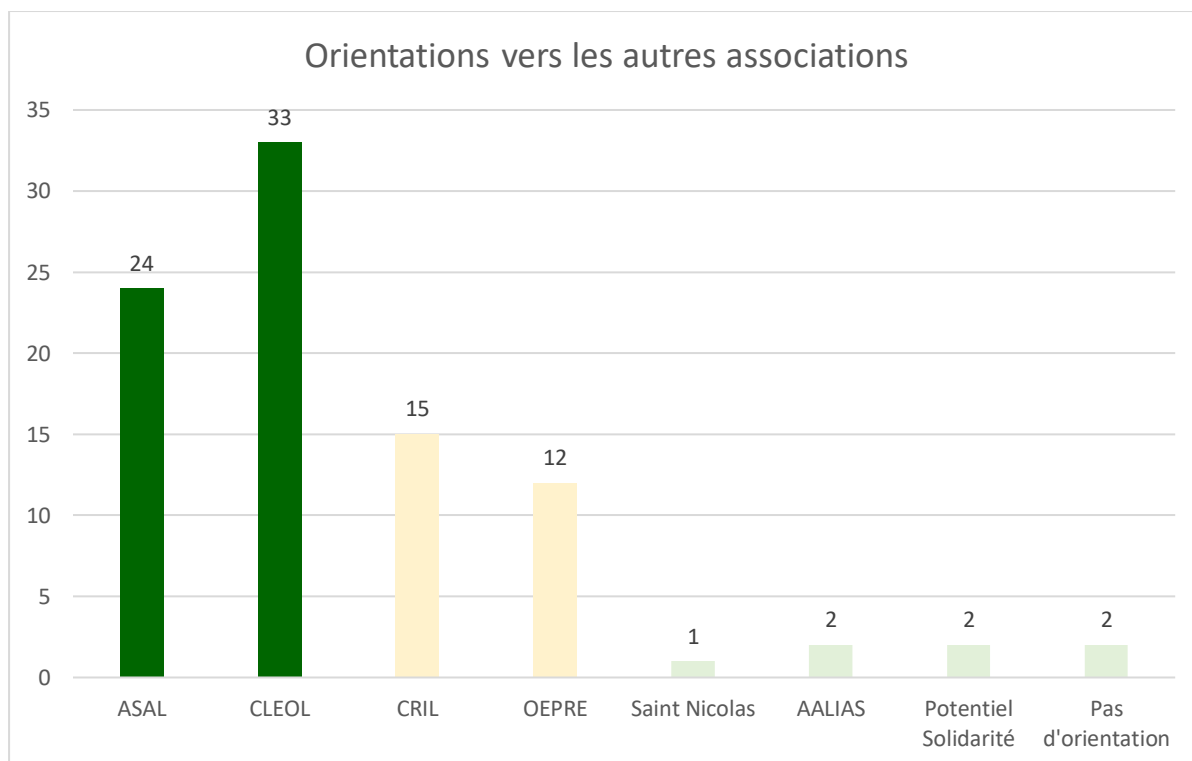


Une large majorité des personnes orientées est issue de Lunéville. Certaines associations proposent des ateliers linguistiques dans les communes alentour, ce qui permet de répondre aux besoins au plus près du domicile des bénéficiaires. Cette réponse est alors fréquemment apportée en direct.

2.4.4 Les orientations



Une douzaine de partenaires ont mobilisé CLEOL en 2023, **ce nombre est en progression constante depuis le lancement de la plateforme.**



Conclusion :

Pour pouvoir s'intégrer dans la société, la maîtrise de la langue est essentielle. Nous pourrions même parler d'une évidence dans la mesure où celle-ci constitue une base, un socle de l'intégration.

L'apprentissage linguistique reste néanmoins un très long processus puisque c'est élargir toujours un peu plus son répertoire langagier, mais aussi adapter son référentiel culturel pour développer son référentiel langagier.

Pour pouvoir avancer vers une intégration sociale et professionnelle réussie les personnes en apprentissage du français, tout comme les bénévoles, les professionnelles se trouvent souvent confrontés à la **difficulté de se repérer dans un environnement institutionnel et associatif riche, d'identifier et d'objectiver les besoins pour réussir à mobiliser les ressources adaptées.**

C'est sur ce postulat et grâce à son **expertise dans l'accompagnement de publics issus de la demande d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale** que **le pôle asile de l'ARS a su mettre en exergue sa capacité à pouvoir aller au-delà de l'accompagnement social global en développant un nouveau projet sociolinguistique innovant et adapté aux besoins des publics allophones du territoire lunévillois.**

Ce projet complète en tout point les actions menées par les services existants du pôle et les partenaires territoriaux grâce à l'intégration sociale par l'accès à la langue française des publics FLE.

L'apport de cette coordination territoriale face à la multiplicité et la richesse des intervenants a rapidement pu être identifié par tous les partenaires locaux, ce qui a permis au dispositif CLEOL de s'implanter et de faire reconnaître sa complémentarité et sa plus-value rapidement.

Forte de la confiance des services de la DDETS et du département de Meurthe et Moselle ainsi qu'aux compétences de la professionnelle recrutée et engagée sur l'action, CLEOL a pu répondre aux besoins de près de 80 personnes orientées par les partenaires territoriaux.

L'année 2023 a permis de conforter et continuer à développer ce dispositif et son ancrage territorial.

En 2024 CLEOL poursuivra son développement en continuant à affiner son action pour répondre aux besoins locaux, tant des partenaires acteurs de l'apprentissage du FLE, que orienteurs et apprenants. Le pilotage du développement de l'action se fera toujours en lien étroit avec les partenaires financeurs de l'actions : la DDETS et le CD54.

Pour cela de **nouvelles actions collectives** permettant de favoriser la découverte de nouveaux champs linguistiques, la découverte de l'environnement, l'inclusion sociale et professionnelle, la découverte des métiers, sont déjà en cours de réflexion et d'organisation. **Un travail de réponse aux besoins des partenaires acteur de la formation FLE et orienteurs se poursuit** afin d'identifier les besoins et d'apporter des réponses, par la mise en réseau, mais aussi la mobilisation et la création de ressources adaptées.